

SNES (FSU)

Secteur lycées

Secteur enseignements technologiques

Secteur contenus

« Structure du lycée »

**Stage national
22 et 23 octobre 2008**

SOMMAIRE

Déroulé du stage.....	3
Accueil et présentation du projet Darcos.....	4-5
Analyse du projet Darcos, un projet inacceptable	6
1) L'absence d'ambition pour le lycée et refus de relancer la démocratisation	6
2) Le mépris des contenus d'enseignement	7
3) Des conséquences inquiétantes pour nos métiers et nos services	9
Nos propositions pour le lycée.....	10
1) Conclusions communes aux deux ateliers.....	10
2) La seconde.....	10
3) La voie technologique.....	11
4) Les points en débat.....	12
Quelle stratégie de communication ?	13
1) En direction de la profession : <i>Inform</i> er – <i>débattre</i> – <i>convaincre</i>	13
2) Plus largement, alerter et mobiliser l'opinion	14
Conclusion	16

**STAGE « STRUCTURE DU LYCÉE »
MERCREDI 22 ET JEUDI 23 OCTOBRE 2008**

LIEU : SNES – 46 AVENUE D'IVRY – PARIS 13^e

MERCREDI 22 OCTOBRE 2008

09 h 30	Accueil des participants
10 h / 11 h 30	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Introduction Roland Hubert : Le projet « Gaudemar » et la position politique du SNES ➤ Débat
11 h 30/ 12 h 30	Présentation des objectifs du stage
12 h 30	Déjeuner
14 h / 16 h	Quel serait l'impact, sur les contenus, du projet gouvernemental ?
16 h / 18 h	Débat sur la question des contenus
18 h	Pot

JEUDI 23 OCTOBRE 2008

09 h / 12 h 30	<p>Travail en atelier sur les quatre questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Quel bilan porter sur le lycée aujourd'hui ? réussite, échecs, inadaptation, perte de temps, d'argent, investissement à développer... ➤ Quelle méthodologie pour une définition de l'horaire en seconde ? à partir des champs disciplinaires, des disciplines, du concept de culture commune, du socle commun, voir d'impératifs budgétaires, le même pour tous ou non, les éléments de variation Il ne s'agit pas pour le SNES de fixer un horaire mais bien une méthode de définition. ➤ Quels découpage des enseignements ? modules, annuel, sur tout le cycle, disciplinaire, inter disciplinaire, pluri disciplinaire : avantages et inconvénients. ➤ Pourquoi une voie technologique spécifique au lycée ?
12 h 30	Déjeuner
14 h / 15 h	Restitution des ateliers
15 h / 16 h	Pour une stratégie de communication : organisez des rencontres académiques et dans les lycées sur les mêmes types de questionnement. Capitaliser la réflexion en vue de la préparation du congrès

ACCUEIL ET PRESENTATION DU PROJET DARCOS

Le stage a réuni une soixantaine de participants (S1,S2,S3) qui pour beaucoup ont organisé des réunions ou stages dans les établissements de leur académie, ce qui a donné lieu à des débats riches et fructueux.

Roland Hubert, co-secrétaire général, présente le contexte dans lequel l'annonce du projet Darcos a été faite : le surlendemain de la manifestation du 19 octobre qui a réuni plus de 80000 participants et à un mois et demi des élections professionnelles. Le ministre est bien en difficulté puisqu'il recule sur un certain nombre de points, pour autant, sur le fond, rien ne bouge et il faut amplifier la mobilisation.

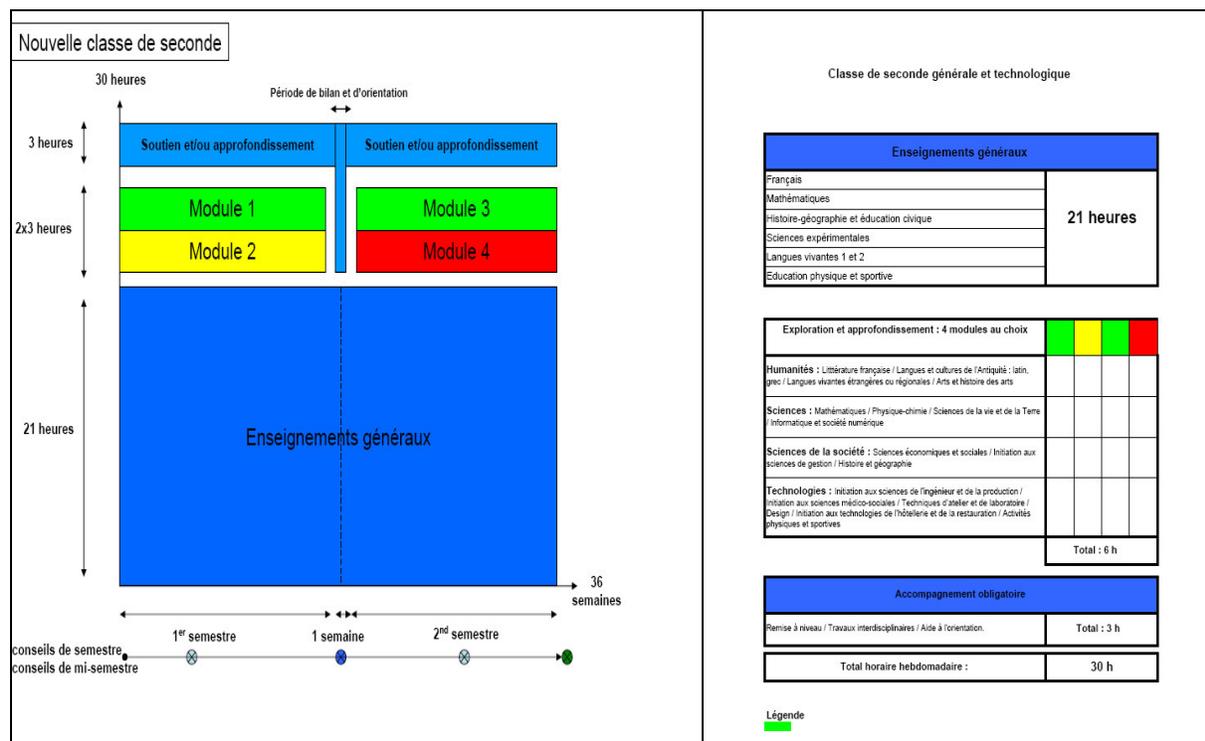
Au niveau des organisations syndicales celles qui n'ont pas accepté de rentrer dans les discussions avec Gaudemar essaient de construire un « front du refus », (FO, Sud éducation) le SE (avec des réserves plus tactiques qu'idéologiques) et le SGEN approuvent le projet de réforme et regrettent même que la dernière déclaration de Darcos soit en retrait du projet initial, la CGT justifie sa sortie des discussions par le maintien du calendrier et une forme de consultation qui semble n'être que formelle. Le SNACL prétend continuer à discuter d'un projet qu'il dit rejeter en totalité.

Les objectifs du stage sont donc liés à un double enjeu : comment amplifier la mobilisation de la profession sur la question de la réforme du lycée, au moment où Darcos présente dans un point d'étape, son projet, et dans un contexte où les mobilisations se construisent autour des questions de budget, de revalorisation et de métier, et comment poursuivre et approfondir la réflexion sur le lycée que l'on défend dans la perspective du congrès ?

Le déroulé du stage permettra d'étudier les raisons pour lesquelles le projet est inacceptable et d'envisager comment dénoncer les dangers du dispositif tout en portant nos revendications pour le lycée. Il est de la responsabilité du syndicat de réfléchir à une évolution qui permettrait de ne pas rester sur le statu quo : le lycée actuel dysfonctionne, il est issu d'une réforme dont on a pointé et combattu les dérives, il faut donc consulter la profession et porter nos propositions pour le lycée.

Un projet qui évolue suite à la mobilisation

Au cours de la conférence de presse du 21/10, le ministre s'est livré à un véritable panégyrique du lycée actuel, en valorisant les séries qui ont permis une réelle démocratisation. Cette présentation est en rupture avec l'image précédemment utilisée pour critiquer le lycée d'aujourd'hui qui ne serait qu'un avatar du lycée du XIXe. Il présente un projet, point d'étape, qui ne concerne que la seconde mais les annonces portent sur plusieurs aspects de la réforme.



Des annonces qui marquent un recul important :

- L'horaire élève en seconde est porté à 30 heures (mais rien n'est dit sur le différentiel horaire/prof - horaire/élève). De fait, le volume horaire affiché n'est plus dans les moyennes de l'OCDE, recul considérable.
- La définition hebdomadaire des horaires des enseignants est maintenue (mais cela ne donne pas suffisamment de précisions sur ce qui est mis en place). Cependant ambiguïté entretenue par la référence à la notion de travail et non de service.
- Pas de remise en question du Bac.
- La voie technologique est maintenue
- Les enseignements généraux ne sont plus envisagés affichés sous forme modulaire.

Des annonces qui reprennent une partie des hypothèses énoncées par Gaudemar depuis juillet:

- le principe de la réduction de l'horaire élève
- la semestrialisation et les modules
- la coupure des enseignements entre 3 blocs et la disparition de toute référence à des options...

Des contradictions :

- Darcos valorise les séries mais annonce qu'il les supprime.
- Il prétend conserver la voie technologique mais la réduit à un parcours autour de modules
- La référence au cycle terminal, avec l'organisation modulaire au cœur de celui-ci, contribue à maintenir les craintes quant à l'avenir du bac

Des interrogations persistent :

- La structure du cycle terminal étant renvoyée à plus tard, l'ajout de 3 heures au volume horaire global en seconde ampute-t-il le cycle terminal de 3 heures ?
- La continuité des enseignements généraux sur l'année signifie-t-elle vraiment l'abandon de la structure modulaire selon un rythme semestriel et le retour à un enseignement construit sur l'année ? L'organisation des enseignements généraux sur la base de modules semestriels pourrait-elle être de nouveau envisagée pour 2010 ?
- Pas de précisions sur les volumes horaires des enseignements généraux : 21h avec toutes les « briques » à 3h ou des horaires différents selon les disciplines? Dans les précédentes déclarations, LV1+2 =5h (si 6 heures sont possibles en seconde, des périodes entières de la scolarité pourraient se faire sans LV, idem en EPS)
- L'élève devra choisir en seconde, au titre des enseignements complémentaires, 4 modules parmi 4 « parcours » : le nombre de « parcours » est-il contraint ? l'élève peut-il choisir tous ses modules dans un seul « parcours » ? (dans les discussions avec Gaudemar, il était précisé que la liberté de l'élève ne devait pas être absolue)
- Que signifie la structure présentée sur l'organisation dans les établissements ? 4 RDV d'évaluation, une semaine banalisée qui semble permettre au chef d'établissement de faire la 2è rentrée ?
- Quel est le rôle de cette semaine qui semble décisive pour ce que fera l'élève au second trimestre ?
- Qui assurera l'orientation au moment de la semaine bilan ? et pendant le reste de l'année?
- Comment l'organisation hebdomadaire des services peut-elle être maintenue alors que les modules sont maintenus pour les enseignements « d'exploration et d'approfondissement » ?
- Comment concilier l'organisation modulaire et semestrielle de ces enseignements avec l'évaluation ?

Des silences inquiétants :

- Les effectifs des classes, les dédoublements et autres formes de travail en petits groupes, l'existence du groupe-classe, l'articulation entre seconde et cycle terminal...

Les débats qui ont suivi la présentation du projet ont permis tout au long de la journée du 22/10 d'étudier pourquoi le projet est inacceptable et de montrer ses incidences sur la démocratisation du système éducatif, les contenus et pratiques et le métier. Il s'agit d'un argumentaire qui pourra étayer les échanges avec la profession.

Vous trouverez le discours de Darcos du 21/10 au lien suivant <http://www.snes.edu/spip.php?article15886>

ANALYSE DU PROJET DARCOS : UN PROJET INACCEPTABLE

Toute l'action du gouvernement est cadrée par la révision générale des politiques publiques, cela concerne l'ensemble des postes de fonctionnaires, enseignants, administratifs. A chaque fois le discours est le même ; la suppression de postes s'accompagnera d'augmentation de prime pour ceux qui accepteront de s'intégrer dans le processus (voir mise en œuvre du bac pro 3 ans ou les récentes déclarations sur l'administration centrale). Toutes les réformes se placent donc dans un contexte de « moins d'Etat » au niveau des moyens humains (fonctionnaires) en conservant un cadrage national: simplification des programmes, injonctions pédagogiques, pilotage par les « résultats ».

1) – L'absence d'ambition pour le lycée et refus de relancer la démocratisation :

Le renoncement à une formation ambitieuse pour tous

L'entrée par les structures exclut la réflexion sur les contenus et les pratiques pour la repousser à une étape ultérieure de « remplissage » d'une structure définie au préalable. Cela hypothèque toute ambition pour la démocratisation du système éducatif et traduit le renoncement à une formation ambitieuse et diversifiée. Au lieu de dire de quoi les jeunes ont besoin, le projet définit des blocs de 3h (?), ce qui, par la réduction des volumes disciplinaires et par les choix structurels ne prend pas en compte les différences dans le rapport des élèves au savoir.

La structure choisie permet en effet la mise en œuvre du socle commun au lycée (exemple en lettres : la structure enseignement commun : français /module : littérature montre que la littérature est dissociée de ce qui doit être commun à tous). Des pans entiers des champs disciplinaires ne seraient ainsi réservés qu'à certains. La distinction enseignement général /enseignement d'exploration et approfondissement, qui établit une redondance entre les disciplines, institutionnalise l'élitisme dès la seconde.

Ce projet n'est qu'un affichage de démocratisation, d'autant plus qu'il s'inscrit dans une réforme générale (primaire, collège, LP avec bac pro 3 ans).

L'aggravation des hiérarchies disciplinaires et la définition de parcours d'initiés

Darcos dénonce la hiérarchie des séries mais son projet de seconde contribue à la maintenir, voire à l'aggraver en affaiblissant encore plus le caractère de détermination de la seconde.

Le prétendu choix offert aux élèves dans divers « parcours » ne saurait masquer les dérives possibles de la structure présentée. La construction des parcours et l'absence de précisions sur les contraintes préalables aux choix peut se traduire par la fragilisation de certains et l'aggravation des inégalités.

Par exemple, dans les enseignements d'exploration ou de détermination, le « parcours scientifique » installe une détermination forte sur le pôle scientifique. La voie ES, à l'inverse, se trouve particulièrement fragilisée par la place des SES ds les enseignements d'exploration en concurrence avec bien d'autres disciplines.

La structure proposée, parce qu'elle permet de hiérarchiser les parcours ne va pas vers plus de mixité : le choix des enseignements complémentaires contribue à une pré orientation dès la fin de troisième et renforce les parcours d'initiés.

Les inégalités spatiales dans l'offre de formation

Tous les établissements ne pourront pas offrir l'intégralité des « parcours », mise en concurrence des établissements... d'autant qu'une part croissante est faite à l'autonomie

L'affichage d'un traitement de la difficulté qui n'en est pas un

L'organisation semestrielle : alors qu'elle est appliquée à plusieurs niveaux (module, évaluation, bilan, orientation) rien ne permet de justifier l'organisation semestrielle de l'année.

Cette structure semestrielle risque de contribuer à l'échec de nombreux élèves qui utilisent aujourd'hui de longues périodes d'apprentissage pour mettre en œuvre des stratégies de remédiation à leurs difficultés. De plus, l'interruption possible d'un enseignement au bout d'un semestre peut démobiliser rapidement.

Le report de l'évaluation-bilan en fin de premier semestre au lieu du premier trimestre ne constitue pas un progrès dans le suivi des élèves.

Donc, pourquoi remettre en cause l'organisation de l'année scolaire en trimestres ? Le ministre met en avant le déséquilibre de ceux-ci, feignant d'ignorer que le découpage des trimestres ne correspond plus au rythme des vacances scolaires depuis des années... comme d'ailleurs le découpage en semestres qu'il propose.

L'accompagnement obligatoire : est-ce la dernière invention d'un pouvoir qui refuse de faire de la lutte contre l'échec scolaire une des missions prioritaires de l'école publique tout en voulant donner l'illusion d'une attention portée à la difficulté scolaire ?

2)- Le mépris des contenus d'enseignement :

Accord de l'ensemble des stagiaires pour souligner que l'absence de réflexion sur les contenus des enseignements en amont d'un projet de réforme est inadmissible. La réforme proposée n'est qu'un passage en force au mépris des disciplines, elle exclut la consultation sur les programmes et leur évolution. Elle dessine un redécoupage des programmes au mépris de ce que sont les disciplines.

Réduction des horaires disciplinaires

Un jeu de dupes : l'annonce d'une augmentation de l'horaire élève (+3h) est présenté par le Ministre comme un attachement aux champs disciplinaires, or chaque discipline subit des réductions drastiques et se trouve de fait fragilisée (les SMS sont réduites à 3h...). De nombreuses interventions ont dénoncé cette réduction et montré qu'elle conduira à un éclatement disciplinaire.

De plus, la détermination de l'élève est fortement compromise : les enseignements proposés dans les parcours, souvent redondants avec le tronc commun, sont peu déterminants, la découverte de nouveaux champs disciplinaires est fortement restreinte.

Les conséquences de la structure semestrielle et modulaire sur les disciplines

La structure modulaire change la qualité et les finalités de l'enseignement : les modules, envisagés comme des briques qui viennent s'ajouter à un tronc commun révèlent une conception erronée de l'apprentissage et de l'appropriation de savoirs qui se réduiraient à un empilement de connaissances. Ce découpage conduit obligatoirement à une simplification des savoirs et à un manque d'ambition disciplinaire, aux antipodes de la culture commune. Le module, s'il se traduit par un découpage en compétences, (ce à quoi a conduit la réforme des langues vivantes depuis 2005) fait perdre le sens des apprentissages.

Le morcellement du champ disciplinaire entre enseignements généraux et enseignements de détermination crée une redondance et une mise en concurrence. La structure envisagée aggrave donc les hiérarchies entre les disciplines selon qu'elles sont dans le général ou les enseignements complémentaires. Les disciplines qui ne sont que dans les enseignements complémentaires sont, elles aussi, fragilisées. Quel devenir pour les SES, les enseignements technologiques, les langues anciennes, les enseignements artistiques, les langues vivantes autres que l'anglais et l'espagnol ?

Dans ces conditions, le « module » n'est qu'un dispositif permettant de réaliser des économies de moyens.

L'organisation semestrielle est mise en débat, est-elle pertinente pour l'acquisition d'un savoir ? Permet-elle à l'élève d'entrer dans la discipline et d'en saisir les spécificités, de développer des stratégies de résorption de la difficulté ? Ne risque-t-elle pas d'orienter la discipline enseignée vers le tout utilitaire au détriment de la liberté pédagogique ? Cette structure peut faire perdre de vue les cohérences entre les disciplines.

Le risque de dilution des enseignements et le zapping culturel :

Deux exemples sont étudiés : sciences expérimentales et sciences de l'ingénieur et de la production

- les sciences expérimentales réintègrent l'enseignement général avec 3 heures, mais le manque de précisions sur les disciplines concernées : SVT et Physique-Chimie, peut signifier un semestre pour chaque discipline ou une redéfinition de l'enseignement expérimental dans son ensemble.

-le module « sciences de l'ingénieur et de la production » fait perdre la complémentarité de deux enseignements proposés aujourd'hui aux élèves : Initiation aux sciences de l'ingénieur (ISI) et Informatique et systèmes de production ISP.

Actuellement, les deux options confrontent les élèves à la fois aux outils qui permettent de comprendre comment fonctionne un système technique industriel (éléments culturels transférables à d'autres secteurs que l'industrie) en ISI mais aussi à la connaissance des systèmes avec lesquels se fait la fabrication(ISP), grâce à la production d'objets techniques.

Ce que montre l'unique module « sciences de l'ingénieur et de la production » envisagé dans le projet, c'est la volonté de former les élèves à l'analyse des systèmes et à leur maintenance et non à leur fabrication, les systèmes de production étant de plus en plus délocalisés. Ce regroupement est dangereux : comment pourrait-on connaître un système industriel si on ne sait pas comment il est fabriqué ? Ce maillon, essentiel aujourd'hui à la formation des élèves et qu'ils ne rencontrent qu'en seconde est abandonné dans la réforme ! L'équipement des établissements pourrait être réduit à des équipements virtuels grâce à l'outil informatique, ce qui induirait également une transformation de nos pratiques.

Pratiques et finalités pédagogiques seraient de fait bouleversées avec la disparition d'un aspect fondamental des enseignements.

L'intitulé des parcours et des modules révèle des dérives dangereuses

L'initiation à la gestion est introduite dans le parcours « sciences de la société », ce qui exclut les STG des enseignements technologiques et les met en concurrence avec les SES puisqu'elles sont dans le même parcours. Faut-il y voir un nouveau moyen de réduire l'enseignement des sciences sociales en SES ?

La combinaison arts-histoire des arts renforce le patrimonial. Pourquoi les arts ne sont-ils que dans les humanités ?

Le choix de proposer « informatique et société numérique » dans les sciences oriente l'enseignement vers la programmation au détriment de l'utilisation de l'outil et de la réflexion sur les champs de la société dans lesquels il intervient.

Quelle interdisciplinarité ?

Le module d'accompagnement obligatoire fait référence à l'interdisciplinarité, mais celle-ci semble dissociée des disciplines, alors que se pose la question des personnels assurant ces activités.

L'accompagnement est dissocié de la discipline

De la même façon, le module accompagnement obligatoire, soumis à une organisation locale, met en concurrence remise à niveau, orientation et travaux interdisciplinaires. Le traitement des difficultés des élèves et la lutte contre l'échec est ainsi renvoyée au local et dissociée des disciplines.

Qui prendra en charge ces tâches, titulaires ou précaires ? Reprendre l'exemple de l'accompagnement éducatif au collège

3) Des conséquences inquiétantes sur le métier et le service des enseignants :

Plusieurs interventions ont rappelé que le contexte est bien celui de la RGPP et que la réforme, dans ses structures, vise à supprimer des postes. Le projet suppose une évolution de la manière d'enseigner et une transformation de nos missions qui s'inscrit aussi dans ces contraintes. On sait qu'une heure en seconde = 900 postes et que la suppression de l'AI et de l'ECJS permettraient de récupérer plus de 2000 postes !

Plusieurs références sont faites à des dispositifs interdisciplinaires en collège (IDD) qui ont in fine contribué à la réduction des horaires disciplinaires. La question doit être articulée avec celle des effectifs, des taux de remplissage des structures, des dédoublements. Ce problème est lié au différentiel heure prof, heure/élève et à ce sujet, Darcos ne dit toujours rien. De plus, la définition des services n'est pas seulement liée à la définition de nos missions : (décrets de 50...). Un certain nombre de décharges statutaires sont prises en compte dans nos services. Rien n'est dit aujourd'hui sur leur devenir.

Structure et définition des services

Le projet de semestrialisation doit être pensée avec la reconquête du mois de juin dont Darcos a souligné l'extension à l'ensemble des académies.

La structure modulaire peut avoir des incidences sur les structures et l'offre de formation dans les établissements, d'autant que l'autonomie des établissements induit une mise en compétition des disciplines.

Le module d'accompagnement pourrait faire l'objet d'une enveloppe par établissement.

L'éclatement du groupe classe

L'impact d'une structure modulaire sur le groupe classe est dénoncé puisque le groupe classe est un élément structurant tant pour l'évolution de l'élève que pour l'acquisition des savoirs. De plus, les dérives possibles vers des groupes de niveau, dans le cadre des modules sont soulignées.

De nouvelles missions ?

L'accompagnement obligatoire est un module qui combine orientation/soutien et interdisciplinarité, cela peut signifier l'évolution de nos missions vers l'orientation au détriment des CO-Psy ce que l'on refuse. Roland Hubert rappelle nos mandats à ce sujet et notre spécificité dans le paysage syndical éducatif.

D'autre part, il est important de montrer que l'accompagnement, tel qu'il est pensé dans la réforme est pensé comme les dispositifs actuels (accompagnement éducatif en collège et lycées de la réussite) dont on sait qu'ils ne sont pas tous assurés par des personnels qualifiés et qu'il ne sont pas spécifiquement rattachés aux disciplines.

L'évaluation ou la logique du tri

L'évaluation est un enjeu important de la réforme. Nous nous efforçons actuellement de répondre aux difficultés des élèves en essayant de concilier cette aide avec les prescriptions de l'institution qui demande de les évaluer. Telle qu'elle est présentée dans le projet : l'évaluation sous forme d'une « semaine bilan » pourrait contribuer au tri des élèves (que l'on connaît parfois avec la multiplication des épreuves communes). De plus, le poids de l'évaluation sommative, dissociée des évaluations formatives, représenterait un retour en arrière important face à ce que l'on a essayé de mettre en place depuis des années.

Va-t-on évaluer plus ? C'est possible et dangereux, si les savoirs sont découpés en compétences, comme le soulignent les collègues de langues vivantes mais cela n'est pas certain puisqu'aujourd'hui, sur l'IG préconise au moins trois évaluations par trimestres, alors que dans la réforme, il n'y a que 4 moments d'évaluation. Le problème

est plutôt celui des formes que prendra l'évaluation jusqu'aux deux bilans. Passer à une évaluation semestrielle suppose une organisation différente de l'évaluation mais pas forcément plus d'évaluation.

La capitalisation, souvent invoquée pour promouvoir la stratégie du « tout réussite » par le ministère soulève aussi de nombreuses interrogations. Les difficultés qu'il y aurait à concilier nos pratiques évaluatives avec un système qui nie la réalité de la difficulté scolaire sont plusieurs fois avancées.

D'autre part, même si Darcos a réaffirmé que le BAC ne serait pas remis en question, l'articulation des acquisitions capitalisées semble difficilement conciliables avec des épreuves finales. Quel poids pour les unes et les autres ? Le système d'évaluation est de fait entièrement fragilisé.

NOS PROPOSITIONS POUR LE LYCEE

Evolution de l'ordre du jour : l'ordre du jour initial prévoyait quatre ateliers mais plusieurs questions ayant été abordées la première journée, deux ateliers ont été proposés : « la seconde » « la voie technologique ».

Ils ont permis jeudi matin de rappeler nos mandats et de poursuivre la réflexion sur leur possible évolution dans la perspective du congrès et des échanges avec la profession.

1- Conclusions communes aux deux ateliers :

- Le lycée doit réduire les inégalités et a un rôle majeur à jouer dans la démocratisation, il doit contribuer à une formation ambitieuse de tous les jeunes.
- Les effets de structure sont importants sur les flux. La question des séries ne peut être évacuée ; rééquilibrées, elles ont un rôle à jouer dans l'accès de tous à un haut niveau de qualification.
- La réflexion sur la seconde doit s'articuler avec celle sur le cycle terminal.
- Réduire les inégalités, cela passe par des enseignements généraux forts et l'introduction de pratiques nouvelles. La culture commune doit ainsi intégrer les nouveaux centres d'intérêt et pratiques des élèves, elle doit être transmise à tous mais avec des pratiques différentes, et ce, afin d'éviter les concurrences disciplinaires et l'inflation horaire.
- Il faut multiplier les travaux en effectifs réduits pour lutter contre l'échec.
- Il est nécessaire d'avoir un cadrage fort sur les champs disciplinaires et les pratiques interdisciplinaires afin d'éviter le bricolage local.
- Faut-il des modules d'accompagnement ? La réponse aux difficultés des élèves se construit dans la discipline, en explicitant davantage les attentes, en diversifiant les pratiques, en permettant à l'élève d'accéder à l'autonomie avec un travail en effectifs réduits
- Développer le travail en équipe pour « faire autrement ».

2- La seconde :

Les principes

- La seconde, classe d'adaptation, de repérage, de découverte et de détermination.
- La seconde ne fonctionne pas bien, ne joue plus son rôle de détermination, le poids des enseignements de détermination est relatif et le passage en seconde reste marqué par l'origine sociale.
- Il est nécessaire d'offrir aux élèves une possibilité réelle de découvrir de nouveaux champs disciplinaires qui permettent de saisir les enjeux de société.
- L'info documentation doit faire partie de la culture commune, elle initie à des outils et des démarches qui peuvent être appliqués à toutes les disciplines. Elle peut être articulée à chaque discipline, la seconde pourrait

constituer un palier qui permette de faire découvrir que les savoirs sont pluridisciplinaires (exemple de l'ECJS qui pourrait être articulée à une réflexion sur la législation de l'audiovisuel).

- Activités interdisciplinaires indispensables : des ponts entre les disciplines peuvent être construits mais à partir d'un ancrage fort sur le disciplinaire pour ne pas glisser de la discipline à l'objet d'étude. Cela permet de construire plus de sens, d'explicitier la cohérence en travaillant à plusieurs voix sur un objet ou des points du programme. Cela suppose une réflexion approfondie sur les pratiques et les programmes

Les structures :

- Tenir nos mandats sur les effectifs et les dédoublements...
- Un tronc commun renforcé avec des champs disciplinaires forts, un groupe classe où les entrées disciplinaires pourraient être revues, avec par exemple des entrées thématiques et de la spécialisation en première.
- Dans le tronc commun, Physique-Chimie, SVT
- Doit-on intégrer les SES ?
- Quelle place pour les options ?
- La découverte de nouveaux champs peut être pensée sous forme interdisciplinaire (exemple ?).
- Les travaux interdisciplinaires : plusieurs possibilités sont envisagées (une activité hebdomadaire, à l'exemple des TPE), ou une semaine complète au cours de la semaine bilan (qui peut être trimestrielle) qui permettrait de faire un bilan et réinvestir les savoirs acquis ensuite (chaque discipline ayant son approche spécifique, cela permettrait d'étudier un objet sous plusieurs approches, en complémentarité, afin de revenir sur le travail disciplinaire et de le nourrir).
- Le module d'accompagnement est à proscrire, il dissocie discipline et traitement de la difficulté.
- Proscrire la redondance tronc commun/ approfondissement et œuvrer pour une diversification sous forme optionnelle car le rapprochement « approfondissement et découverte » fragilise la possibilité de rencontrer des disciplines nouvelles.
- Refuser les glissements de missions dans l'orientation

3- La voie technologique

La voie technologique, vecteur de la démocratisation de l'enseignement

- Dans le paysage éducatif, la nécessité d'une voie technologique ne fait pas consensus, il est nécessaire d'en apporter la preuve ce qui n'est pas le cas de voie générale.
- C'est pourtant la voie qui a la représentation socio-professionnelle la plus équilibrée.
- Elle a permis et permet encore une réelle démocratisation, ce que l'on vérifie au niveau national comme au niveau régional
- Elle permet la réussite d'élèves qui pour beaucoup auraient été en difficulté dans la voie générale. Elle ouvre l'accès à un diplôme de l'enseignement supérieur à près de 3 bacheliers technologiques sur 4.
- Elle permet d'accéder facilement à des compétences professionnelles. Les besoins de l'économie en diplômés de niveau III permettent aux titulaires d'un BTS ou d'un DUT un bon accès à l'emploi et des poursuites de carrière intéressantes.

La voie technologique et la voie professionnelle

- En particulier avec la généralisation du bac pro 3 ans, on assiste à une mise en concurrence des trois voies du lycée au lieu de jouer leur complémentarité.
- Contrairement aux affichages ministériels, le bac pro 3 ans ne va pas conduire à 80 % d'une tranche d'âge au baccalauréat. Les élèves les plus en difficultés ne pourront qu'être rejetés d'un bac pro 3 ans à double finalité, professionnelle et de poursuite d'étude, d'une approche plus abstraite et éloignée de la pratique professionnelle.
- De par sa complexité et l'aspect cosmétique de ses enseignements technologiques, le lycée général et technologique proposé par X. Darcos risque d'être peu attractif pour des élèves de 3ème a priori tentés de s'engager dans la voie technologique. Le bac pro 3 ans deviendrait attractif pour eux, alors qu'il ne permet pas un accès aussi aisé à l'enseignement supérieur.

- L'accès au BTS est souvent difficile pour les bac pro. Des **passerelles** sont nécessaires, mais celles qui existaient (1^{ère} d'adaptation) ont été supprimées

La voie technologique, son originalité

- Il existe de nombreuses formes de culture. Ce qui fonde la culture technologique c'est la confrontation d'un produit ou d'un service dans un univers contraint, résolue par un choix.
- Cette confrontation ne peut se situer sur un plan théorique, sinon le choix n'a pas de substance. Un enracinement dans une pratique est nécessaire, en groupes réduits, pour un accès à l'abstrait par le concret. L'activité des élèves qui produisent un résultat, seuls ou en « binôme » est gratifiante.
- Une culture technologique ne peut se former que dans la durée, sur un même champ technologique.
- Il y a une différence fondamentale entre un lycée dans lequel il y a des enseignements technologiques et la voie technologique, c'est l'absence dans le premier cas de liens forts au champ technologique ; ce sont la cohérence et la complémentarité entre les diverses disciplines qui permettent de créer du sens. Par exemple, si les mathématiques ne sont plus en relation avec les enseignements technologiques, les élèves se retrouveront pour beaucoup en échec. En philosophie, si on ne veut pas « perdre » ces élèves il faut un programme et des exercices spécifiques, une manière d'enseigner différente pour au final construire des savoirs semblables à ceux de la voie générale. Il y a donc nécessité de **maintenir des séries bien identifiées, sur des champs technologiques pertinents** et avec des baccalauréats spécifiques.

La voie technologique et la classe de seconde

- La réforme des BTn était nécessaire, mais elle n'a pas été menée de manière positive ; en particulier du fait de la suppression des passerelles. L'éparpillement des élèves de seconde dans des modules très différents risque d'aggraver la situation, par exemple en ST2S.
- Les enseignements de détermination jouent un rôle essentiel dans la construction des parcours technologiques ; ainsi, la suppression d'options IGC a pesé sur le recrutement en STG.
- Les élèves ne connaissent pas les enseignements technologiques, de même que les SES. Si on veut qu'ils puissent s'y engager il faut leur permettre de les découvrir : les enseignements optionnels ne doivent être que des enseignements d'exploration.
- Les dénominations des modules technologiques sont inquiétantes (voir plus haut pour : Initiation aux sciences de l'ingénieur et de la production), ainsi Techniques d'atelier et de laboratoire : comment les biotechnologies peuvent-elles s'y retrouver ? N'y a-t-il pas dans l'esprit de cette réforme une confusion entre SVT et biotechnologies ?
- La modularisation semble n'avoir qu'une justification idéologique. Quant au 0 échec, il revient à mettre l'échec sur la tête de l'élève.

4- Les sujets qui font débat

Quel tronc commun ?

- Faut-il que tous les enseignements intègrent le tronc commun ?
Et donc quels enseignements complémentaires, optionnels ? avec quelles fonctions ?
Quelle place pour le technologique ?
- Faut-il imposer que l'élève passe par des enseignements qui ne sont pas présents au collège (SES par exemple) ? par des enseignements technologiques ? Ces derniers ne se réduisent pas à la culture technique, ils exigent une pratique et supposent donc des volumes horaires importants. Il semble difficile des les intégrer au tronc commun sans les dénaturer ou augmenter considérablement l'horaire élève
Semestrialisation et modules :

- L'organisation semestrielle pour l'évaluation, le bilan et l'orientation a été fortement contestée par les stagiaires (voir ci-dessus). Si, pour quelques-uns, la semestrialisation aurait un intérêt si la semaine bilan permettait de repérer les difficultés et de déclencher des dispositifs de renforcement ou d'accompagnement avec un travail disciplinaire différent, pour la majorité des autres, mieux vaut intégrer cela à l'horaire disciplinaire des professeurs sur l'année pour que le repérage et la gestion de la difficulté soient plus rapides et efficaces.

- L'organisation semestrielle des enseignements, avec des modules se déroulant sur une partie de l'année a fait davantage débat. Le module peut-il avoir une valeur pédagogique qui corresponde à nos ambitions pour le lycée ? Cet outil permet-il de renforcer les savoirs, de diversifier la formation
- Poser la question d'autres organisations des enseignements, c'est s'interroger sur l'efficacité plus importante ou non sur un temps réduit mais concentré. La réforme des STSS peut être instructive, nécessité d'avoir un bilan des expériences menées sur le sujet. Pour les collègues de langues vivantes comme pour beaucoup d'autres, de tels dispositifs ne sont pas accueillis favorablement.
- L'attachement à des enseignements suivis tout au long de l'année a été souvent évoqué, notamment parce qu'ils permettent à l'élève de mettre en œuvre, dans une discipline, des remédiations et parce que cette durée permet l'acquisition progressive des savoirs. Cette structure annuelle est pour beaucoup l'une des spécificités du lycée par opposition à la structure universitaire.
- Cependant, pour certains, des enseignements qui ne seraient pas pensés sur l'année permettraient aux élèves de découvrir de nouveaux champs disciplinaires. La possibilité d'une découverte sur un temps plus restreint que l'année a été envisagée car elle peut ouvrir la formation à plusieurs champs disciplinaires et à des pratiques différentes. Mais des interrogations subsistent sur ce que l'on appelle découverte. Initiation ? imprégnation ? Peut-on découvrir sans entrer spécifiquement dans la discipline ?
- Pour certains, le module pourrait faciliter l'organisation de travaux interdisciplinaires variés en seconde.
- Certains stagiaires soulignent qu'il permettrait de distinguer deux temps dans les apprentissages : début de l'année renforcement des enseignements généraux puis découverte de nouvelles disciplines ? Dans ces conditions, quel est le devenir des options, des enseignements nouveaux par rapport au collège (SES, LV3, options artistiques, options technologiques) ou poursuivis alors qu'ils ne sont pas dans le tronc commun (comme les langues anciennes) ?
- D'autres envisagent une organisation en deux temps aussi, avec un semestre de « découverte », puis un semestre d' « approfondissement » ? Les mêmes problèmes se posent pour les options, avec, en plus, un sérieux recul sur la détermination en seconde !

Quelle stratégie?

Roland Hubert a rappelé en introduction du stage, le contexte dans lequel s'est fait la présentation du projet de réforme. La manifestation du 19 a été bien perçue et reçue une bonne couverture médiatique.

La question des suites de l'action est posée : quelles formes l'action doit-elle prendre : le débat porte sur les risques d'une mobilisation qui pourrait être inférieure à celle de 19. Quelle unité dans le second degré alors que le premier degré construit unitairement le 20/11? Le BN du 5/11 se positionnera sur les suites de l'action.

Les échanges montrent que les suites de l'action doivent intégrer les différents dossiers mais que la réforme des lycées doit aussi permettre de mobiliser.

Il est donc nécessaire :

- d'avoir une réponse globale à la réforme, réponse qui montre les cohérences d'organisation que le ministère mène sur le système éducatif (la question des RASED relance le débat sur l'aide aux élèves en difficultés). Darcos a lui-même revendiqué la cohérence de ses projets. Cela suppose un travail à l'interne avec l'éducation, mais aussi en direction des parents et des élèves puisque la place des lycéens sera assez centrale dans le débat.
- de construire à partir de la FSU et dans un cadre intersyndical, de porter les dossiers revalo, réforme du lycée et budget
- de tenir compte de deux calendriers : le premier, l'action contre la politique éducative du gouvernement et le second, le congrès. Les échéances ne sont pas les mêmes, la stratégie de communication doit-elle l'être ? Le débat a porté sur les dangers de ne pas dissocier les 2 calendriers, et de ne pas mettre en œuvre les moyens d'une riposte rapide aux projets de Darcos.
- d'avoir un message clair et sans ambiguïtés

- de tenir compte des élections professionnelles

1- En direction de la profession : Informer – débattre -convaincre

Poursuivre la diffusion de nos analyses sur les dangers de la réforme.

- Plusieurs interventions pointent le manque de précisions de certains communiqués, dont le dernier et la nécessité de diffuser clairement nos analyses et propositions. Roland Hubert rappelle que les choix et positions du SNES ont été largement diffusés : signature des points de convergence et sortie des discussions, que les informations ont été mises quasiment en direct sur le site et que des mails ont été envoyés aux syndiqués.
- Il semble encore nécessaire d'expliquer les raisons de la sortie et les raisons pour lesquelles la réforme est inacceptable, les analyses du stage pourront y contribuer.
- Des publications pour tous les syndiqués (montrer la cohérence entre collège et lycée) : plusieurs interventions ont déploré la diffusion partielle du 8 pages.
- Alimenter le site avec tous les documents relatifs au sujet.

Donner aux collègues les moyens de se saisir du débat

- Mettre nos mandats sur le site
 - Multiplier les réunions d'information et les stages
 - Organiser une consultation militante
- Matériel qui sera disponible sur le site à cet effet (diaporama, mandats, ...)

Poursuivre la consultation notamment sur les sujets en débat

- Comment articuler culture commune, détermination en seconde et spécialisation avec le cycle terminal ?
- Comment doit-on appréhender la question des modules et du semestre dans le second degré ?
- Comment traiter la difficulté et l'échec scolaires ?

Porter nos mandats pour le lycée

Un certain nombre de stagiaires ont indiqué que les discussions s'étaient beaucoup attardées sur les contenus mais qu'il fallait montrer que la réforme est avant tout un moyen de supprimer des postes. La question de l'opportunité de présenter nos propositions dans un contexte de RGPP est alors posée.

Pour d'autres, l'intérêt du stage a été de montrer que la réflexion sur les contenus est indispensable et permet aussi de critiquer le projet pour mobiliser les collègues de collège comme de lycée.

Dans tous, les cas, le stage a permis de faire le point sur les dangers de la réforme et de préciser l'argumentaire tout en pointant les questions qui font débat dans la profession pour enrichir et faire évoluer nos mandats. De congrès en congrès, le SNES revendique plus de démocratisation au lycée et l'accès de tous à une qualification la plus haute possible. C'est la raison pour laquelle, il dénonce le système actuel, issu de la réforme Allègre. Le projet actuel aggraverait encore les choses. Le lycée doit changer mais pas comme le propose Darcos.

Quel matériel ?

- Nécessité d'une autre publication sur le projet actuel, envoyée à tous les syndiqués, un certain nombre d'éléments du 8 pages peuvent paraître obsolètes aujourd'hui.
- Un courrier du S1 et une publication grand public ?
- Nécessité d'avoir un matériel de campagne pour les élections qui se saisisse pleinement du sujet

Les autres formes de l'action

Les pétitions

Pourquoi la pétition sur le calendrier a-t-elle disparu ?

Réponse de Roland Hubert : elle n'a pas eu le succès attendu, elle traduit une approche trop partielle du problème, il faut relancer et augmenter les signatures sur la pétition réforme du lycée, le calendrier y est mentionné comme l'un des éléments qui révèlent le manque de préparation de la réforme et le déni de démocratie.

Les mobilisations : nuit des lycées ? journées d'action avec grève ? ...

2- Plus largement, alerter et mobiliser l'opinion

Nécessité d'un débat public, d'une adresse à la société qui associe parents et lycéens et montre qu'il s'agit d'un enjeu de société : le refus du gouvernement d'aller vers la démocratisation

- les parents : insister sur les dangers d'une prétendue liberté de choix des apprentissages, montrer le manque d'ambition du projet
- les lycéens : présence peu massive des lycéens dimanche, le travail doit se poursuivre dans leur direction, discussions en cours avec l'UNL pour avoir une tribune commune : démocratisation - aide aux élèves en difficultés
- offre de formation égale sur le territoire - maintien du bac comme examen national, les mobiliser sur une revendication commune : le travail en effectifs réduits qui n'apparaît pas dans la structure proposée.

Roland Hubert annonce que le débat aura lieu dans le cadre d'Etats généraux avec le SNEP le 29 novembre

Cette annonce est bien accueillie mais :

- il faudra mobiliser largement (y inviter les collègues, parents, lycéens...)
- elle ne peut suffire sur un tel dossier

Conclusion :

La présence de nombreux militants à ces deux journées, leur implication dans les débats, l'attention portée aux analyses montrent que nous sommes à une croisée de chemins pour le lycée. Les choix qui seront pris par le gouvernement risquent de modifier pendant longtemps l'architecture du lycée, son rôle dans le système de formation, de réduire la possibilité de l'ouvrir à l'ensemble d'une classe d'âge, de freiner la démocratisation du système de formation et notamment de l'enseignement supérieur. En même temps notre capacité d'imposer d'autres choix mesurera l'efficacité de notre organisation syndicale et aura des conséquences à la fois sur la structure du lycée, sur les contenus d'enseignements mais aussi sur les conditions de travail des enseignants, leurs missions, leur statut.

C'est donc tout l'appareil militant qui doit continuer à avancer, dans les lycées, dans les départements, dans les académies pour porter le débat, faire apparaître les contradictions du projet Darcos, faire monter la mobilisation pour un autre projet, pour une autre vision de l'école. Cela concerne tous les enseignants, en collège, en lycée, du supérieur, cela concerne tous les personnels, cela concerne les parents, et les jeunes.

